

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2008
Publication : 15/02/2008

Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-2-6-M

Séance du vendredi 8 février 2008

C044 - F043 GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de donner un avis favorable, dans le cadre de la démarche GERPLAN, pour le subventionnement des actions suivantes :

- un chantier en pavage alvéolé (chantier-test) sur 4 chemins d'accès sur la commune de SAINTE-CROIX-AUX-MINES, dans le cadre du GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent pour un montant de 42.241,30 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
- les projets d'amélioration pastorale des communes de SAINTE-MARIE-AUX-MINES, ORBEY, LAPOUTROIE et STORCKENSOHN dans le cadre de la mise en œuvre des GERPLAN des communautés de communes du Val d'Argent, de la Vallée de KAYSERSBERG et de la Vallée de SAINT-AMARIN, pour un montant de 122.774,91 €, les crédits nécessaires étant imputés au programme F043 204/20414/94 ; le détail des subventions est précisé dans l'annexe jointe au rapport.

soit un montant total de 165.016,21 €.

LE PRÉSIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Adopté
voix contre
abstentions

Rémy WITH